COMMUNE DE MAXENT
Ille-et-Vilaine

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 035-213501695-20261001-20260721-DE

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 14
L'an deux mil vingt-six, le premier octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de MAXENT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ange PRIOUL, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 23 septembre 2026.
Présents : Maëlys BARBIER, Julien BLANCHET, Sophie BLEJEAN, Soizic BLOT, Pierrette DANIEL, Dalila JAZUEL, Christophe JICQUEL, Sylvain GEORGES, Audrey HIROU-ROBERT, Ange PRIOUL, Sébastien RAOULT, Emilie THAUNAY.
Secrétaire de séance : Sylvain GEORGES.
Absents excusés : Emmanuel MONVOISIN, Etienne ROUAUD (pouvoir à Sophie BLEJEAN), Pierre-Ellin SILVESTRE (pouvoir à Sébastien RAOULT)

2026-072-1 : Ecole « Les Gallo Peints » : délégation ponctuelle de maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre de l'opération de rénovation énergétique : SDE 35 : autorisation signature de l'avenant n°1 à la convention de projet.

La présente délibération a pour objet de rectifier la délibération n° 2026-072 du 1er octobre 2026 suite à une erreur matérielle portant sur le nombre de votants qui est de 14.

Le registre dûment signé
Le Maire, Ange PRIOUL

